siégé au concile de Pise, étaient venus le continuer après avoir quitté Milan à cause de la guerre. Ce fut alors qu'un humaniste auvergnat, Gilbert Ducher, qui plus tard publia ses poésies dans notre ville, fit contre Jules, qui commandait son armée en personne, une épigramme latine dont je dois l'imitation suivante au spirituel et sayant traducteur d'Ausone et de Lucilius:

Prêt à porter la guerre en France,
Déserteur de Jésus au service de Mars,
Jules, comme un César, quitte Rome et s'avance
A la tête de ses soudars,
Et s'armant d'une épée, au Tibre avec colère
Il jette les clefs de saint Pierre;

" Dans les combats, dit-il, ces impuissants hochets,

" Ces clefs ne me serviraient guère;

" Pour m'ouvrir le cœur des Français,

" Le grand sabre de Paul fera mieux mon affaire. »

Jules, dans sa bulle du 13 août, n'excepta de son interdit que la Bretagne, parce que cette province avait toujours été fort attachée au Saint-Siége (1); et il ajouta à ses sentences vindicatives une peine dont nous ne voyons pas, dit le P. Berthier, de fondement dans le pouvoir des clefs donné par Jésus-Christ à son église: il ôta à la ville de Lyon le droit d'avoir des foires franches, et il les rendit à la ville de Genève où elles se tenaient primitivement (2). Il est à croire que le Chapitre de Lyon, en

Congredior, nunc gladium mihi porge, vicissim Claves, biduo ut hinc ingrediare, dabo.

L'imitation suivante est inédite :

Devant Mastricht, saint Pierre au front pelé, Dit à saint Paul: « Guerrier, viens en aide au concierge:

- « Pour combattre demain, prête-moi ta flamberge,
- « Et pour entrer après, je t'offrirai ma clé. »
- (1) Les Bretons qui sont constamment en assez grand nombre à Rome, y possèdent une fort belle église dédiée à Saint-Yves. On y fait, chaque année, le panégyrique de ce saint. Celui que prononça Sergardi, un des meilleurs poètes latins du 18° siècle, a été inséré dans le recueil de ses œuvres, impra à Lucques en 1783.
 - (2) Hist. de l'Église gallivane, loco jam laudato.